



WISOCHE/IDM

GARDE D'ENFANTS

## La crèche au boulot

Lorsque les parents travaillent, la garde des petits est un réel casse-tête. Au cœur de la zone de bureaux d'Issy-les-Moulineaux, en région parisienne, une crèche inter-entreprises a ouvert ses portes à la rentrée. Reportage. PAR STÉPHANIE COMBE

**E** mmitouflée dans sa doudoune grenat, la maman de Léna s'engouffre dans la crèche d'entreprises d'Issy-les-Moulineaux. Cette employée de Coca-Cola est l'une des premières à avoir inscrit sa fille de 14 mois. « Avant, j'avais quatre pôles différents : domicile, crèche, école de mon aîné et bureau. » À présent, elle finit son travail vers 18 h et vient aussitôt chercher sa cadette. Puis, elle marche tranquillement jusqu'à l'école où son fils termine l'étude

à 18 h 30. Finie la panique liée aux réunions de fin d'après-midi qui n'en finissent pas, aux embouteillages en voiture et aux hypothétiques places de parking à dénicher avant la fermeture de la crèche : « Je suis bien moins stressée et je stresse moins les enfants ».

Initié par la mairie il y a deux ans, ce projet de crèche inter-entreprises de soixante places a été réalisé par la structure privée « Tout petit monde ». Son cofondateur de 36 ans, Olivier Bret, vif et décidé, en rappelle l'enjeu : « Aujourd'hui,

*une femme accouche de son premier bébé vers 29 ans et choisit rarement de s'arrêter complètement. Or, en travaillant, une mère voit son enfant deux heures par jour : une le matin, une le soir. Si la crèche se trouve près du bureau, elle gagne une heure de présence*». D'où l'intérêt d'une crèche en entreprise. Le principe en est simple : créer une structure pour les enfants des salariés, à proximité de leur lieu de travail.

Jeunes pères motivés par cette aventure d'entreprise, Jérôme Doligé et Olivier Bret se sont rendus en Angleterre afin d'en découvrir le fonctionnement. Ils ont opté pour un système inter-entreprises, plus souple : « *La zone de bureaux regroupe quinze mille salariés, observe le directeur. Six entreprises ont réservé des berceaux. Si jamais Nestlé déménage, on la remplace par une autre société* ». Sur le plan financier, rien ne change pour les parents : « *De 6 à 12 % du revenu net du foyer, selon le barème de la Caisse d'allocations familiales. Une place coûte à l'entreprise entre 10 000 et 12 000 euros par an, soit entre 2 500 et 3 000 euros avec les aides de l'État* ».

Lunettes carrées, Laure Roulle attend son deuxième enfant et s'assied dans le hall d'entrée. Sa fille de 14 mois fréquente la crèche depuis la rentrée, après avoir connu une nourrice en garde partagée : « *Olivia pouvait dormir davantage chez sa nounou. Mais ici, le coût est moindre, et l'organisation plus aisée qu'à trois familles* ». La jeune mère poursuit, en boutonnant le manteau de son aînée : « *Et je ne suis plus obligée de poser un jour en urgence, comme lorsque la nourrice était malade* ».

### Concilier vie familiale et vie professionnelle

Aux caractéristiques de toute crèche, s'ajoute la proximité du lieu de travail « *qui rassure les mères* », précise le père de Justine venu de Meudon. Son épouse travaille à cinquante mètres, dans les bureaux voisins. « *Savoir Justine si proche tranquillise sa maman : en cas de souci, elle arrive en trois minutes* ». Vêtue d'un kilt rose, la petite de 2 ans et demi lui saute au cou, babille, ne le lâche plus. Pas question pour autant de descendre faire une pause avec son bambin entre deux dossiers, ni de venir déjeuner : « *Vous n'imaginez pas la crise de larmes, s'exclame Olivier Bret ! Nous épargnons à l'enfant une deuxième séparation douloureuse. Lorsque le parent vient, il sait que la journée est terminée et qu'il rentre à la maison* ».

Les horaires d'une crèche en entreprise s'adaptent à ceux des salariés. Dans cette zone de bureaux, ils s'étendent de 8 h à 19 h 30. « *Peu de parents viennent après 19 h, rassure Anne Moisan, 27 ans, infirmière et directrice adjointe. En revanche, nous envisageons d'ouvrir à 7 h 30* ». Le projet pédagogique privilégie l'équilibre et le rythme du tout-petit : « *Souvent, on s'inquiète des parents. Nous avons voulu que ce ne soit pas au détriment des enfants. Le luxe pour un enfant aujourd'hui, c'est d'avoir le temps de grandir* ».

Entièrement conçue pour eux, la crèche propose trois ambiances, selon leur âge : bébés,

moyens, grands. Du côté des aînés, l'atmosphère est studieuse. Rassemblés autour de petites tables, huit bambins réalisent des dessins à l'aide de gommettes. « *C'est la maman de qui ?* » hasarde une fillette avec des couettes. Certains ne viennent qu'à temps partiel, une à trois journées par semaine, en vue de l'école. Ainsi, c'est la fête pour Valentine jeudi et vendredi, car elle part pour la crèche le matin avec son papa.

Cartable au dos, deux enfants blonds arrivent, suivis de leur mère. Ils viennent chercher leur petit frère qui accourt. « *Au revoir Hyppolite* », sourit Anne Moisan. Le visage réjoui, il revient l'embrasser. « *La crèche en entreprise permet de concilier vie professionnelle et vie familiale* », commente le directeur. « *Dans des sociétés où attendre un enfant n'est pas toujours bien vu, elle évite aux parents d'être montrés du doigt et leur offre une structure adaptée à leur situation* ». ●

### Trois questions à...

Christophe Durieux, ancien chef d'entreprise, directeur de la structure « *People and Baby* » qui ouvre la crèche de Total en janvier 2006, à La Défense.

**Quels sont vos arguments auprès des chefs d'entreprise que vous démarchez ?**

Les salariés se montrent plus motivés, l'absentéisme et le turnover diminuent. Sur le plan financier, la Caisse d'allocations familiales paie 80 % des travaux d'installation. Pour le fonctionnement, l'entreprise investit entre 150 et 300 euros mensuels par berceau, les parents paient en fonction de leur budget et la CAF complète. Au final, une crèche revient moins cher à l'entreprise qu'une voiture de fonction.

**Pourquoi le développement des crèches d'entreprise est-il si lent ?**

En France, le concept est nouveau. Quand le projet bascule de la DRH au comité d'entreprise, on sait que le dossier va s'enliser. Car la part de parents ayant des enfants de moins de 3 ans est très réduite. Lorsque le principe est acquis, il faut compter avec les allers-retours des dossiers entre la CAF, les entreprises, le prestataire. Nous réalisons l'étude de faisabilité pour une seule entreprise. Souvent, elle réserve entre cinq et dix places et nous faisons ensuite un appel d'offres, afin de remplir la cinquantaine de berceaux restants. Enfin, pour une crèche de soixante berceaux, nous recrutons dix-neuf salariés qualifiés. **Pensez-vous que le nouveau congé parental accélérera le processus ?**

S'il est mieux rémunéré, sa durée a diminué... ce qui accélérera plutôt le problème du mode de garde pour les parents ! Mais toutes les entreprises qui se veulent des références sociales auront une crèche. Une mère de famille m'a confié qu'elle ne postulait que dans les entreprises disposant de crèches. Je rêve que cela devienne un critère déterminant.

### ACCUEIL EN CRÈCHES

La France compte 2,3 millions d'enfants de 0 à 3 ans et environ 800 000 naissances annuelles. Les places disponibles en crèches s'élèvent à 240 000.

Les crèches en entreprise sont apparues dans les hôpitaux, en raison du personnel féminin et des horaires décalés. Il en existe 230 en France, dont 215 hospitalières.

D'ici à 2007, l'État consacre 40 millions d'euros pour créer 20 000 places nouvelles, soit 500 crèches de toutes sortes : municipales, associatives, d'entreprise.